

## REGLEMENT PARTICULIER JEU CONCOURS « CIRCUS COLLECTOR »

Le présent règlement édicte les conditions particulières, ainsi que les modalités pratiques spécifiques au jeu concours « Circus Collector ». Pour le surplus, il est renvoyé au Règlement Général des Concours de la Société, qui est joint et fait partie intégrante des présentes et disponible à l'adresse [www.circus.be](http://www.circus.be).

La participation à ce jeu concours vaut prise de connaissance et acceptation complète et sans réserve du présent règlement particulier et du Règlement Général des Concours. Aucune contestation ne sera acceptée.

- A. Nom du jeu concours : Circus Collector (ci-après le « Jeu Concours »)
- B. Organisateur : CIRCUS BELGIUM S.A. ayant son siège social à 4000 Liège, rue des Guillemins 129 (ci-après, la « Société »)
- C. Durée du jeu concours : Du 01/10/2022 au 05/11/2022
- D. Lieu du jeu concours : Toutes les salles de jeux Circus Casino
- E. Limites territoriales : Territoire belge
- F. Conditions de Participation : Chaque participant doit obligatoirement être inscrit sur le site [www.circus.be](http://www.circus.be) . Chaque participant ne peut s'inscrire qu'une seule fois au Concours par salle et peut participer chaque jour. L'inscription est réalisée via le formulaire d'inscription disponible au sein des établissements Circus Casino.
- G. Déroulement du jeu concours

1. Conditions de participation au Concours :

La participation au Concours s'effectue exclusivement en présentiel au sein d'une salle de jeux Circus Casino. Le participant procédera à son inscription via un formulaire d'inscription (avec des champs à compléter avec nom, prénom et date de naissance).

Afin de prendre part au Concours, le participant devra répondre à une question qualificative directement sur la fiche d'inscription. Seuls les participants ayant répondu correctement à la question qualificative sur le formulaire pourront poursuivre le Concours.

2. Détermination du ou des gagnant(s) et attributions des prix :

1) Du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 23 octobre 2022 :

A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2022, les participants éligibles pourront collectionner des vignettes adhésives anniversaire à coller sur la feuille de jeu concours. Une seule feuille de jeu concours par personne et par salle est autorisée. Cette feuille de jeu concours sera conservée, soit par le client tout au long de la période de Concours (du 1<sup>er</sup> au 23 octobre 2022), soit au sein de la salle de jeux Circus Casino et disponible sur simple demande par le client.

Tous les jours, du 1<sup>er</sup> au 23 octobre 2022, chaque client entrant dans une salle de jeu recevra 4 vignettes adhésives remises aléatoirement. Ces vignettes sont à collectionner et permettent de gagner des cadeaux et d'être sélectionné pour un tirage final (5 novembre 2022 à 21h).

Individuellement, chaque catégorie de vignettes complète permettra au participant de remporter le cadeau associé à la catégorie. Les catégories de vignettes sont les suivantes ;

- 2 vignettes bleues claires (1000 Coins),
- 3 vignettes vertes (5000 Coins)
- 4 vignettes oranges (10.000 Coins)
- 5 vignettes rouges (10€ CASH)
- 6 vignettes mauves (30€ Essence)

- 7 vignettes bleues marines (Lingot d'Or)

Afin de prendre part au tirage au sort du 5 novembre 2022, en plus de la réponse correcte à la question posée sur le formulaire d'inscription, le participant doit avoir complété le « gâteau » de sa feuille de jeu concours, c'est-à-dire collé sur le gâteau aux endroits dédiés sur la feuille de jeu concours du participant les vignettes suivantes ;

- 30 vignettes bougies.

Les différents cadeaux associés aux catégories de vignettes sont les suivants ;

- 1000 Coins dans le Circus Club sur circus.be ;
- 5000 Coins dans le Circus Club sur circus.be ;
- 10000 Coins dans le Circus Club sur circus.be ;
- Une carte essence utilisable dans les stations Total d'une valeur de 30€ ;
- 10€ en cash ;
- Un lingot d'or d'une valeur de 170€ ;
- Une sélection pour le tirage final du 5 novembre 2022.

Aucun cadeau ne pourra être échangé ou remplacé.

2) Le 05 novembre 2022 :

A la fin de la période de jeu du 1<sup>er</sup> au 23 octobre 2022, toutes les feuilles de jeu concours des participants seront récupérées. Les feuilles de jeu concours complétées par toutes les vignettes sur la partie « gâteau » « participation au tirage final » seront rassemblées dans une urne.

Un tirage au sort parmi toutes les feuilles de jeu concours ayant une réponse correcte à la question de participation et étant complétée comme décrit ci-avant sera effectué le 05 novembre 2022 à 21h pour désigner le gagnant qui remportera la somme de 10000€ en cash.

La présence du gagnant dans une salle Circus Casino est obligatoire le soir du tirage au sort. Le tirage au sort sera retransmis en direct sur les Circus TV de chaque salle. Le gagnant aura 5 min pour se faire connaître auprès du personnel de la salle. Dans le cas où le gagnant ne se présenterait pas dans les 5 min, un nouveau participant sera tiré au sort et désigné gagnant à condition qu'il soit présent dans la salle de jeux Circus Casino.

La remise du prix se fera ultérieurement. Le gagnant sera contacté personnellement pour la remise du prix. Celui-ci sera remis sous forme de virement bancaire au plus tard le 31 décembre 2022.

## H. Protections des données à caractère personnel

Les données personnelles des participants communiquées à la Société dans le cadre de ce jeu concours sont traitées par la Société à des fins de marketing (marketing relatif à l'offre de nouveaux jeux et paris en ligne, en ce compris l'envoi de SMS, appels téléphoniques, newsletters papier ou électroniques).

La Société consacre le plus grand soin à la protection des données à caractère personnel que les participants lui communiquent. Par leur participation à ce jeu concours, les participants reconnaissent avoir pris connaissance et consentir aux conditions et modalités de traitement des données personnelles définies dans la Privacy Policy disponible [ici](#).

Les participants sont informés que leurs noms et coordonnées feront l'objet d'un traitement aux conditions et selon les modalités définies dans ladite Privacy Policy. Ces données seront reprises dans un fichier d'adresses qui peut être mis à la disposition des tiers et/ou qui peut être utilisé de façon interne ou dans le cadre d'actions commerciales ("direct marketing").

Tout participant peut prendre connaissance des données le concernant et les faire rectifier. Il peut, à sa demande et gratuitement, s'opposer au traitement des données le concernant par Circus Belgium SA.

Toute demande relative aux traitements, à la protection des données personnelles et à l'exercice des droits y relativement, est à envoyer à l'adresse : [privacy@circus.be](mailto:privacy@circus.be) et/ou [dpo@circus.be](mailto:dpo@circus.be). L'intéressé devra joindre à sa

demande dérivant la teneur exacte du droit qu'il souhaite exercer, ses coordonnées et son adresse ainsi qu'une copie lisible de sa carte d'identité ou de son passeport